

ricaines qui parcouraient le pays pour y apporter leur secours et leurs conseils.

Les hôpitaux furent réparés et rééquipés ; et la lutte put se poursuivre, avant tout contre les maladies contagieuses, les fièvres, la tuberculose. Des équipes d'auxiliaires volontaires, assistées de groupes de la Croix-Rouge britannique, entreprirent une vaste campagne de désinfection au D.D.T. : villes, villages, ruines, tout passa sous le vaporisateur. L'emploi du vaccin B.C.G., introduit en Grèce en 1925 par la Croix-Rouge hellénique, fut développé par la Croix-Rouge danoise. En un mot, dès l'après-guerre, on constate une résurrection générale de tous les services sanitaires du pays, avec la participation de la Croix-Rouge hellénique et d'un grand nombre de Sociétés nationales étrangères ; magnifique exemple de solidarité internationale sur lequel nous terminerons cet article.

---

## SUISSE

*L'action médicale mentionnée ici est indépendante de celle du Comité international. Mais elle représente une contribution apportée à l'œuvre générale de secours entreprise au Congo sous le signe de la Croix-Rouge. Au reste, l'unité médicale suisse demeure en contact avec les délégués du CICR et de la Ligue.*

Le Secrétaire général des Nations Unies ayant demandé au gouvernement suisse d'envoyer au Congo une unité médicale civile, le Conseil fédéral chargea la Croix-Rouge suisse d'en assurer l'exécution. La tâche de cette unité médicale est d'établir et de faire fonctionner à l'hôpital de Kintambo à Léopoldville un centre hospitalier de base pour les troupes des Nations Unies. Les membres de l'unité doivent également assurer les soins aux

malades indigènes civils se trouvant dans la partie de l'hôpital non réservée aux troupes. L'hôpital de Kintambo est situé dans un quartier congolais et peut recevoir 650 malades. Il est suffisamment pourvu en matériel sanitaire et en médicaments.

Selon un communiqué du 17 août, l'effectif de l'unité médicale — dont la durée du travail au Congo est encore indéterminée — comprend maintenant vingt-cinq personnes, soit onze médecins, un pharmacien, quatre infirmiers, un laborantin ainsi qu'un administrateur et du personnel auxiliaire technique et administratif. L'unité doit pourvoir aux soins des soldats des Nations Unies, d'une part, et de patients congolais, d'autre part, et elle travaille avec la collaboration du personnel infirmier indigène et des membres d'une unité sanitaire ghanéenne.

---